

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 2 septembre 2025

Conseillers en exercice : 11
Conseillers présents : 8
Date de Convocation : 21/08/ 2025
Absent excusé : G. Creuzot
Absents : S. Mignot, C. Brocard
Secrétaire de séance : C. Pouillard

Ordre du jour :

Le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 17 juin 2025 qui est approuvé à l'unanimité.

1. Délibération RIFSEEP

Le Conseil Municipal décide de modifier la délibération prise le 13 décembre 2017, afin d'appliquer les dispositions du RIFSSEP (prime de fin d'année) à l'ensemble du personnel communal.

2. Délibération pour instauration des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS).

Le Conseil Municipal autorise le Maire à payer toutes heures complémentaires effectuées si besoin par le personnel (déneigement....).

3. Indemnité de gardiennage d'église

Le Maire rappelle que les portes de l'église sont ouvertes au public chaque matin et fermées le soir. Il est proposé que le montant de l'indemnité versée au nouveau responsable de cette tâche soit portée à la somme brute annuelle de 400 €.

Après débat, le conseil municipal accepte à la majorité.

4. Distributions cartes relevés de compteurs d'eau

Les compteurs d'eau seront relevés au cours du mois de septembre par les conseillers municipaux.

5. Journée Citoyenne

La journée prévue le 6 septembre est annulée car beaucoup d'absents en raison des vendanges.

Questions diverses

- Le Maire et le conseil municipal constatent le mauvais état d'entretien du site de la SAPACEN ainsi que le dépôt sauvage de poubelles par les touristes, dû au nouveau système de collecte des ordures ménagères mise en place par le SICTOM. Le conseil charge le Maire de prendre contact avec la com-com et le Sictom afin de résoudre ces problèmes.
- Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Fin de séance